

PROCÉS VERBAL du 28 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 Mai vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 Mai 2024, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian BERGER, Maire.

Présents : Mmes Mrs, BERGER Christian, BAUDRY Marc, BOUVET Bernard, LEJEUNE Bernard, LEVRARD Damien, MARTIN-LALANDE Jacques, PAVARD Jean-Luc, QUINTON Jean-Paul, SOW Etienne, VINCENT Alexandra.

Absents excusés : BOURGOIN Camille, NOUARD Mathilde

Monsieur le Maire, Christian BERGER, vérifie que le quorum est atteint.

BOURGOIN Camille a donné pouvoir à PAVARD Jean-Luc

NOUARD Mathilde a donné pouvoir à VINCENT Alexandra

Nombre de membres en exercice 12. Présents : 10 Pouvoirs : 2 votants : 12

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur BAUDRY Marc a été élu secrétaire de séance.

Après lecture du Procès-Verbal de la réunion du 23 Avril 2024, le Conseil Municipal l'a adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Ecole : demande participation classe découverte 2025
- 2) Commerces : participation
- 3) Familles Rurales : participation « argent de poche » avril
- 4) PLUi
- 5) Vente d'herbe
- 6) Auberge de la Grande Charnie
- 7) Questions diverses

* Elections Européennes – tableau permanences

ECOLE – Participation classe découverte (Délibération n° 2024/00047)

Concernant une classe découverte, Monsieur le Maire présente le courrier du Directeur de l'école pour une demande de subvention pour les CM1/CM2 qui aura lieu en mai 2025 et concerne 8 enfants de Saint Denis d'Orques.

Monsieur le Maire propose une participation de 80,00€/enfants.

Le Conseil Municipal valide le montant de 80,00€/enfants soit 640,00€.

COMMERCES : Participation Epicerie (Délibération n° 2024/00048)

Concernant l'épicerie, le contrôle de la hotte n'ayant pas été effectué à l'entrée de la gérante, le Maire propose une réduction du loyer de juin à hauteur de 310,00€.

Le Conseil Municipal valide la réduction de loyer d'un montant de 310,00€ sur le mois de juin 2024.

COMMERCES : Participation local 29 av libération (Délibération n° 2024/00049)

Concernant le commerce 29 av libération, l'entreprise OL AMENAGEMENT demande une participation pour des travaux effectué par ses soins pour la finition du caisson de la façade.

Monsieur le Maire propose une réduction du loyer de juin à hauteur de 300,00€.

Le Conseil Municipal valide la réduction de loyer d'un montant de 300,00€ sur le mois de juin 2024.

Subvention Familles Rurales « argent de poche Avril » (Délibération n° 2024/00050)

Dans le cadre du chantier « Argent de poche » qui s'est déroulé du 22 au 26 avril 2024, Familles Rurales a réglé les gratifications aux huit participants.

4 x ½ journée à 15€ = 60€ soit 60€ x 8 = 480,00 euros.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le remboursement de 480,00 euros à Familles Rurales.

Vente d'herbe 2024 (Délibération n° 2024/00051)

Concernant la publication de la vente d'herbe 2024 d'une surface de 6 hectares sur 5 terrains, nous avons reçu une seule offre pour un montant de 600,00€.

Le Conseil Municipal décide de retenir cette offre au profit de Monsieur Roger TESSIER.

AUBERGE DE LA GRANDE CHARNIE – Licence IV (Délibération n° 2024/00052)

Monsieur le Maire évoque la mise aux enchères de la licence IV de l'Auberge de la Grande Charnie dans le cadre de la procédure de liquidation en cours sachant que c'est la dernière licence IV sur la Commune.

Monsieur le Maire propose de l'acquérir au niveau de la Mairie.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'acquisition et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires pour maintenir la licence IV sur la Commune.

Questions diverses

- Elections Européennes
- Terrain comice : 17 anciens fourreaux récupérés. 27 fourreaux commandés
- Courrier comité d'animation
- Fête du 13 juillet
- Projet TALOIS
- Rénovation vache kermesse
- Boulangerie

La séance est levée	Signature du secrétaire de séance : BAURDY Marc
à 21 h 36	